

École élémentaire publique Le Joli Mai – Saint-Herblain

Compte rendu du conseil d'école du 9/03/2021

1. Présents :

Représentants des parents d'élèves : M. Nelson - Mmes Ayina, Barge, Chaillou, Dubois, Gilbert, Guivarch,
Responsable périscolaire : Mme Charrier
Conseiller municipal : M. Zamoum, adjoint au maire
Enseignants : MM. Fillatre, Morice - Mmes Basquin, Bonnefous, Cohéléach, Gaillard, Guillotel, Pineau.

2. Protocole sanitaire et conséquences sur les plans pédagogique et éducatif :

- **Adaptation**: pas ou plus de travaux de groupes en classe.
Les déplacements sont limités.
L'enseignement est plus frontal que d'habitude.
Pas de changement au niveau des progressions dans les apprentissages.
- **Liaison école/famille** :
Davantage d'échanges via la messagerie électronique des classes.
Les rendez-vous avec les parents ont pu avoir lieu au mois de janvier ce qui ne pourrait plus être possible désormais.
- **Liaison intercycles** : Les déplacements à la maternelle ou au collège sont impossibles cette année. Les échanges sont donc limités à des échanges écrits ou à des échanges entre enseignants.
GS/CP : Échanges uniquement par courrier. Les GS écrivent collectivement une lettre avec les questions qu'ils peuvent se poser. Les CP y répondent.
CM2/ 6ème : Pas de visite du collège. Des réunions d'échanges dans le cadre du Conseil Ecole-collège auront lieu mais uniquement pour les enseignants.
- **Récréation** : La cour est partagée en 3 zones. Les horaires de récréation sont décalés afin d'avoir, au plus, 2 classes sur une même zone.
On constate que ce fonctionnement engendre moins d'incidents et de conflits. La nécessité de mettre en place des « médiateurs » ne s'est pas faite sentir, d'autant plus qu'avec le protocole sanitaire, la formation aurait été difficile.
- **Gestes barrières** : utilisation du savon et du gel hydroalcoolique à chaque entrée et retour en classe.
Présentation du testeur HAWAH conçu par des chercheurs de l'université de Nantes pour sensibiliser les élèves à une technique de lavage des mains efficace.
La crème hydratante n'est pas envisageable à l'école afin d'éviter les risques d'allergies ou autres.
- **Gestion du brassage** : Les élèves restent par classe ou groupe de récréation. L'organisation mise en place fait qu'ils ne doivent pas se croiser ni dans les couloirs, ni dans les sanitaires.

Question parent concernant l'inclusion des élèves de l'U3E et du port du masque : Seuls les élèves de l'U3E capables de porter le masque en continu sont intégrés dans des classes, où ils ont leur place attitrée ainsi que leur matériel personnel.

- EPS : Tous les sports en intérieur sont interdits. La cour de récréation est donc le seul espace d'évolution. La priorité est par ailleurs donnée cette année, aux maths et aux français. Le taux horaire de sport défini en temps normal n'est pas forcément respecté.

3. Bilan d'étape des projets :

- **Projet musique des classes de CP et de l'U3E** : Ce projet mettait en lien musique et écologie (tri de déchets, de matériaux...) L'objectif était de créer un environnement sonore autour d'un album en détournant des « déchets » pour en faire des instruments de musique. La bande son réalisée devrait être accessible prochainement.
- **Projet Arts Plastiques cycle 3 : Réaliser des structures en volume et sculptures.**
Pour le moment 3 séances de 2h ont eu lieu. Lors des premières séances, les élèves ont réalisé des sculptures à l'aide de baguettes en bois collées ainsi que des « mains gantées » qui serviront à travailler sur les ombres.
Les productions des élèves sont exposées pour les autres classes dans la BCD. Des articles et des photos sur ce projet ont déjà été mis en ligne sur le Blog de l'école.
Pas de présentation possible pour les parents dans le cadre du protocole sanitaire.
- **Médiathèque : 3 visites par classe inscrite.**
- **Action M'Tdents proposée par l'UFSBD (union française de la santé bucco dentaire)** : Durant la semaine de la santé, les élèves de CP ont bénéficié de l'intervention d'une dentiste. Cette dernière a pu faire un dépistage pour les volontaires dont les parents avaient donné l'accord.

4. Projet pédagogique à venir :

- Chant/ chorale : Plusieurs classes de l'école participent au projet des rencontres chorales. Pour cette année particulière, il n'y aura pas de rencontres physiques. Un chant par classe sera enregistré avec deux musiciens de la Maison des Arts. Le résultat sera ensuite partagé avec les autres écoles participant à ces « rencontres ». Ce projet est actuellement suspendu suite à un accident de l'intervenant.
- Projet musique autour des contes du monde pour les CE1 et les CE2 en attente.
- Intervention prévue de l'infirmière scolaire pour parler de la puberté aux élèves de CM2.
- Photos de classe prévues le 25 mars. Chaque enfant sera pris dans un cube. Les cubes seront ensuite assemblés par le photographe. Les photos individuelles et les fratries pourront aussi se faire.

5. Temps périscolaire et restauration.

Réponses aux questions des parents.

Y a-t-il eu des changements au niveau des menus avec le protocole sanitaire ?

- Les repas n'ont pas été modifiés par le protocole sanitaire. Il n'y a plus qu'un seul plat de proposé. La restauration scolaire propose davantage de recettes. Ces plats permettent aux élèves de découvrir des saveurs qu'ils n'ont peut-être pas l'occasion de goûter dans la cuisine familiale. Ces nouveautés ne sont pas toujours appréciées des élèves.

Les parents élus peuvent participer à la commission restauration organisée avec le CLE (Conseil Local d'Éducation). La prochaine réunion plénière du CLE est prévue le 10/03/21, un parent de la maternelle est inscrit.

Quelle organisation au niveau de la cantine ?

- Les règles du brassage sont respectées. Les élèves restent dans les mêmes groupes qu'en classe et

qu'en récréation. Le réfectoire a été réorganisé afin de respecter les règles du protocole.

- Service n°1 : 5 classes
- Service n°2 : 4 classes
- Les élèves ne retirent leur masque qu'une fois assis et le remettent pour tous déplacements.

Les goûters, quantité insuffisante :

- Les quantités sont établies par la commission restauration qui tient compte aussi de l'équilibre des menus sur l'ensemble de la journée et de la semaine.

les temps d'accueil :

- Les règles du brassage sont respectées. Chaque classe reste dans son groupe classe. Les différents groupes utilisent tous les espaces de l'école (cour, salle, ...) en fonction d'un planning qui est établi de manière équitable.

Qu'en est-il du journal du Joli Mai ?

- Pas envisageable cette année.

Grève du personnel de restauration ou d'animation ?

- Sur proposition des parents élus, Agathe Charrier s'engage à prévenir les enseignants et Les parents élus (par mail) dès qu'elle a l'information.

6. Les leçons à la maison :

Rappel à la circulaire indiquant que seuls les leçons à apprendre ou un travail à l'oral sont prévus. Chaque enseignant les adapte en fonction des apprentissages de sa classe. Cette disparité existera aussi au collège.

7. Carte scolaire et prévision d'effectifs

- Effectif total au 9 mars → 226 élèves
- 58 CM2 partent, 40 GS arrivent. Cependant, l'évolution des effectifs scolaires sur le quartier nord permet d'envisager une limite de la baisse d'effectif.
 - Prévision pour 2021-2022 → 214 élèves.

8. Sécurité aux abords de l'école.

- *vitesse excessive et stationnement sauvage au niveau de l'avenue de Cheverny :*

La mairie pourrait éventuellement réaliser des opérations « coup de poing » ou de prévention. Au niveau de Nantes métropole, la priorité semble accordée à l'aménagement de la route de Vannes.

Aucune information ne peut être donnée ce jour au sujet des conclusions l'enquête publique menée en octobre 2020 sur l'aménagement de l'avenue de Cheverny.

La suggestion de passer à une vitesse limitée à 30 km/h sur toute la rue sera transmise aux services de la mairie pour étude.

- *Sécuriser les garages à vélos*

Les boulons sont parfois dévissés, les élèves grimpent sur les câbles → **danger**. Serait-il envisageable de mettre des pancartes, une signalétique adaptée ? Les services de la ville interviennent régulièrement pour effectuer les réparations mais une signalétique serait peut-être intéressante. La demande sera transmise aux services de la Ville pour étude.

- *Les horaires des éclairages sous les préaux et sur les parkings interrogent. Les lumières s'éteignent vers 22h30/23h00*

Le problème sera transmis aux services de la Ville pour étude.

- *Serait-il possible de prévoir un deuxième abri pour protéger les parents lorsqu'il pleut ?*

La demande sera remontée aux services de la Ville pour étude.

Prochain conseil d'école :
le jeudi 11 juin 2020
à 18h15